



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE PPCMOI 2024-0002

Aux personnes intéressées par un projet de résolution portant le n° 24-03R-137 pour une demande de PPCMOI visant les lots 6 362 899 et 6 392 900 qui sont situés sur la route 337.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 12 mars 2024, le projet de résolution n° 24-03R-137 visant une demande de PPCMOI qui autorisait la construction de deux immeubles multifamiliaux de 4 étages et comportant 48 et 36 logements. Les bâtiments seraient situés aux adresses civiques 2361 et 2365 route 337.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 27 mars 2024 à 18 h à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera la demande et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de PPCMOI déposé.

Toute personne intéressée par ce projet de résolution peut en prendre connaissance au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville, 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Ste-Julienne, ce 19 mars 2024

Nathalie Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière